

Annexe 5

Bons comportements face à l'arrivée du feu

1) Si vous êtes chez vous :

=> Restez confinés

=> N'évacuez que sur ordre des autorités.

=> Votre habitation est débroussaillée, vous êtes en sécurité.

- Informez les pompiers (téléphonez au 112, ou 18) avec calme et précision.
- Fermez les fenêtres, les portes, les volets et les arroser
- Fermez les bouteilles de gaz (éloignez celles qui sont à l'extérieur).
- Laissez votre portail ouvert pour les secours
- Enlevez les éléments combustibles (linge, mobilier PVC, tuyaux...).
- Garer votre véhicule sur la façade opposée à l'arrivée du feu.
- Occultez les aérations avec des linges humides.
- Habillez-vous avec des vêtements de coton épais couvrant toutes les parties du corps, n'utilisez surtout pas de tissus synthétiques.
- Écoutez les messages des autorités (Mairie, Gendarmerie, Police et SDIS) : radio/réseaux sociaux officiels
- Gardez à proximité votre kit d'urgence en cas de départ précipité.

2) Si vous êtes en extérieur :

- Ne sortez pas de votre voiture si vous êtes surpris par un front de flammes.
- Recherchez un abri en fuyant dos au feu.
- Respirez, si possible, à travers un linge humide.